L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS
Surveillé 73 rue de Chartres
VOUVELLE-ORLEANS ;
LUNDI MATIN, 17 DECEMBRE.

FEUILLETON.

SPLENDEURS ET MISERES DE PARIS.

ROMAN D'ALFRED DE BRÉHAT.

TROISIEME PARTIE.

LE PRINCE AUX PERLES,

PAR OCTAVE FÉRÉ.

XI—(Suite.)

Mais on ne trouva rien, et l'on dut se retirer avec le regret cuisant d'une catastrophe complète.

Cependant, si quelqu'un eût pu concevoir cette idée, on aurait remarqué que Mme de Saint-Vallier ayant reçu bientôt la visite de son tuteur, M. de Larsigny, avait assez promptement cessé de montrer la même désespoir, et que même sa petite fille n'avait fait célébrer aucun office en mémoire des victimes.

Pour apprendre que le retour de Jean de Nivelle lui donnait un conflit fatal entre l'oncle et le neveu, lorsque celui-ci constaterait sa ruine consommée par le baron, elle avait, triomphant de son propre cœur, obtenu de Frédéric Mainduit que les deux amis s'aideraient volontairement, par affection pour elle et par respect pour son deuil.

Il restait peu d'elle, pour la protéger, le comte de Larsigny, qui, dans ces circonstances suprêmes avait retrouvé l'énergie d'esprit et de corps de ses jeunes années.

Ah ! c'était un terrible importun pour Saint-Vallier ! Il le trouvait constamment entre sa femme et lui, et le vieux comte paraissait, à en juger par certains mots jaillis comme involontairement de ses lèvres, en diverses occasions, poser sur le baron des renseignements qui excitaient l'inquiétude et la rage de celui ci.

Avec cet administrateur rigide, nul moyen de remonter le moindre prélèvement sur l'esprit de Valentine. Elle lui servait une rente qui eût été considérable pour tout autre, mais que ses habitudes de dissipation rendaient constamment insuffisante. Et toujours, toujours M. de Larsigny opposait un frein à ses tentatives d'émancipation et d'extravagance !

Il avait fini par le prendre en horreur, à ce point que souvent le respect humain et la pudeur la retenaient de tirer sévères son vénérable parent et sa femme, qu'il confondait dans la même antipathie, de ces paroles si outrageantes, à des menaces si graves, que le comte avait obligé sa pupille à quitter son hôtel pour se retirer chez lui, où quelque fût son état, malgré lui et malgré la triste bienveillante jeune femme elle-même, provoquait les mesures d'une séparation judiciaire.

Seuls l'abbé Perizel et Blairsot fils, que connaissaient les secrets les plus intimes de Valentine, M. de Larsigny, avec ses plaisirs à petites doses, ses insinuations froidement et exactement mesurées, lui faisait peur. Mais cette résolution hardie était accomplie par ta haine et son exaspération à leur comble.

Les confidences qu'Aspergine avait soutirées à Valentine au cabaret, entre deux bouteilles, inirent Aza-Nazir au fait de cette situation.

Ce n'était pas dans sa résidence parisienne que M. de Larsigny avait conduit la baronne, mais dans une villa qu'il possédait aux environs de la capitale, à une demi-lieue de la station du Pecq. Cette habitation charmante est l'une de celles qui figurent à l'horizon au fouillis de verdure, sur les coteaux qui avoisinent la Seine, et dont le panorama splendide se déroule aux regards des voyageurs du haut de la terrasse de Saint-Germain.

Depuis quelque temps déjà, le comte, qui ne manquait cependant pas d'autres campagnes, les négligeait toutes pour fréquenter assidûment celle ci. On était si bien habitué à ses excentricités et à l'indépendance de son caractère et de ses façons, qu'il fallut le voyage de Valentine et son installation dans cette villa pour qu'on le remarquât.

Cependant, l'hounète M. Portin ne laissait point languir ses relations avec le généreux habitant de la rue Lord Byron. Un projet profond couvait dans son esprit spéculatif, projet digne des plus hautes conceptions qu'il eut encore produites. L'affaire était délicate, difficile, mais il n'y avait point d'impossibilités radicales, et cette fois, ce n'en serait point à personne, pas même à son compère Cambrai, et bien moins encore, on le comprend, à l'insatiable Saint-Vallier, de qui il appréhendait d'ailleurs, depuis qu'il avait eu l'inconvénient de lui dire un mot des ressources de Perusi, de dangereuses machinations.

Ah ! si cela était été à recommencer, il aurait plutôt fait Aga-Nazir pauvre comme Job aux yeux du baron, et si peu de chose qu'il eût dit, il ne serait point allé jusqu'au bout.

Ce grand projet lui méritait être longtemps un secret pour le lecteur, car le Perusa ne tarde pas infiniment à le pénétrer.

M. Portin revenait avec une exactitude exemplaire apporter les cinquante mille francs et prendre les diamants qui en représentaient la valeur. Ce n'était qu'une entrée en affaires, et il calculait qu'en procédant ainsi par acquisitions de détail, il se ménagerait plus d'occasions d'entrer dans l'intimité d'un riche étranger.

Dès sa troisième visite, il trouva moyen de s'exaucer sur la disposition et l'ameublement de l'hôtel, et et comprendre qu'il possédait une fille qui raffolait de ces choses orientales.

Aga-Nazir écouta sans impatience et même en souriant de son sourire calme, la description des qualités de Mlle Portin.

— Vous me paraissez être un heureux père, dit-il.

—Heureux et fier, excellence ! Aussi je ne sors point souvent sans que ma chère Christine m'accompagne ! Elle est la favorite et l'amie recherchée de toutes les dames du grand monde qui composent ma clientèle.

— Et pourquoi sans-je moins favorisé, dit avec grâce le Persan, et n'amènes-vous point ici comme chez elles, cette rose de grâce et de beauté ?

— Excellence .... balbutia le joaillier en jouant l'embarras ; je ne me permettrais pas une telle audace !... Et puis j'ignore si les usages me le permettent.

— Ils le permettent, monsieur ; nos usages ne sont point barbares, et contrairement à l'Orient européen, il est aussi celle de la beauté la plus exquise que le monde a connue, qui ne se fasse un honneur et un plaisir de montrer que les barbares leur refusaient ailleurs. Les épouses de vos ambassadeurs sont toujours empressées à visiter nos palais et nos harems, et si c'est pour elles un plaisir, pour nous c'est un plaisir et un honneur insignes. Monsieur le joaillier, je n'ai point ici de harem, et dans mon palais d'Ispahan je ne possède qu'une petit nombre d'esclaves, ne m'étant pas encore décidé à choisir une épouse selon mon cœur et selon la loi du Prophète. Ce ne serait donc point une femme qui pourrait accueillir ici mademoiselle.....

— Christine ! ....

— Ah ! oui, Christine, un nom que je n'oublierai plus, et qui, sous votre confidence, sera le bienvenu ici.

Il ne se passa pas bien des jours, on peut le croire, entre cette conversation et la visite suivante, dans laquelle maître Portin parut accompagné de sa fille.

Nazir, sans se départir absolument de sa gravité, trouva moyen d'être gracieux et obligeant. La pétulante et mutine enfant fut ravie. Elle prit du cela dans une petite tasse recouverte de sa soucoupe, avala une confiture de cédrate et tira de sa jolie bouche mutine une bouffée à l'ambre du narghilé.

— N'avez vous pas d'autre enfant que mademoiselle ? demanda avec bienveillance le Persan.

Cette question si simple produisit toujours un pouiller l'effet d'un coup de poignard.

— Pardon, Excellence, répondit-il, je possède un fils, qui serait très flatté aussi de vous être présenté.

— Eh bien ! il faudra l'amener un jour, répondit Nazir. Et vous n'avez pas de sœur, mademoiselle ?

Maître Portin coupa la parole à sa fille ; la conversation prenait une tournure qui lui devenait décidément désagréable.

— Elle en avait..... elle en a une..... Excellence, fit-il avec embarras.

— Il fallait donc l'amener, la sœur de mademoiselle doit être comme elle une fleur ou une étoile. Aurient-ils quand vous reviendrez, monsieur Portin ?

— Votre Excellence me comble..... mais cela ne dépend pas de moi..... Mon fils aîné, la sœur de Christine, avait une vocation particulière..... elle est, depuis bientôt deux ans, dans un couvent.

— Et j'en suis bien triste ! ..... ajouta Christine.

— Je ne sais fait expliquer, dit Nazir, ce que sont ces maisons de retraite ; il y en a de rigoureuses, assure-t-on.

— Je le crois bien, fit Christine avec sa pétulance, et sans égards pour les gros yeux que lui tournait son père ; les Carmélites, où est ma pauvre Amelie !.....

Aga-Nazir nota le mot, c'était déjà une indication.

— Nous abusons des instants du prince, dit vivement le joaillier, qui trépignait sur son siége, si vous, mon enfant, partions.

Le Persan disposa un bijou sur la petite main de la jeune fille, qui devint pourpre de joie, et adressa au père et à la fille un aimable

— Revenez bientôt.

On connaît le caractère soudain et primesautier de Christine.

— Oh ! papa, s'écria-t-elle, dès qu'ils furent sur le perron de la cour, papa, qu'il est bien !

— Chut ! fit le circonspect bonhomme en regardant autour d'eux. Je crois aussi que tu ne lui a pas déplu..... Mais de la discrétion, de l'adresse..... et ce..... je ne dis que cela.

Il n'en fallait pas davantage pour qu'elle comprît.

— Oh ! papa, dit-elle, soutiant à travers sa propre préoccupation, non, c'est impossible..... ce serait trop beau.

— Allons, petite tête folle, tâches de vous montrer et tout ira bien.

Sur ces entrefaites, Aspergine, qui avait transporté ses pénates et ses artistes à Saint-Germain, et n'avait point perdu ses raisons d'y rencontrer certains personnages aux talents desquels Saint-Vallier recourait à l'occasion. Aspergine transmit à Nazir un message ainsi conçu :

« L'évasion a réussi. Périsel est arrivé. Il se montre un coup à

A quoi Nazir répondit laconiquement :

« Il faut savoir ce que c'est. »

Le Persique arriva le soir même par le télégraphe électrique.

« Trop grave pour écrire, envoyez Ali. »

Le trafiquant n'osait supporte le poids de l'âge vers Saint-Germain. Il eût avait garni le gousset de son messager pour parer à toutes les éventualités.

XII.

L'HOTEL DES CORSAIRS.

Tous nos lecteurs connaissent, ni moins par ou-dire, ni de vue ces lions verdoyants et touffus, ces ombrages sombres et frais qui ne permettent à nos explorations rustiques et industrielles, les autres à petits qu'ils ne forment qu'un verger, un jardin, ou une oseraie, suivant leur élévation et la nature de leur surface, qui égaient le cours de la Seine, spécialement depuis Bougival jusqu'à Poissy, où glissent avec les hauteurs du Nanil-Certain se mire dans la grande rivière.

Quelquefois, petitement groupés, sont posés, à peine visibles à travers le feuillage, les rêves des pêcheurs tendeurs, leurs filets et leurs nasses, jamais jamais jalousement où, suivant la saison, l'alose, le brochet, l'ablette et l'épertan se succèdent comme une manne fluviale.

Si le lecteur, à sa prochaine promenade sur cette terrasse unique en monde, que ses terribles parrains de 93 avaient baptisée monteagne du Bel Air, veut bien descendre du regard le cours sinueux du fleuve et le prolonger jusqu'au point où l'eau disparaît à l'un de ses coudes, comme si elle s'enfonçait sous la verdure, il rencontrera l'endroit où nous allons le transporter.

Heureusement, c'était la nuit. L'hôtel et sa ceinture de saules tropiques, d'yeuses et de vieux arbres, n'offrait que l'apparence d'une masse épaisse et noire, d'assez sombre aspect, au milieu de la nappe qui reflétait à l'entour, avec un certain marbure de vagues et de brins dans les bâtons et épaisses joncaises du bord le plus avancé.

Le ciel, un peu couvert, ne permettait que par éclaircies à la lune de faire paraître son teint d'albâtre ; la pointe supérieure de [illegible] l'eau dans même faveur.

POUR HOBILE. DIRECTEMENT.
Ligne Morgan-Steamers de la Malle des Etats-Unis.
SERVICE JOURNALIER.
Le fret sera reçu à des prix réduits selon le nouveau tarif
Départ, LUNDI, 17 décembre, à l'arrivée du courrier de 4 heures de l'après-midi du chemin de fer Pontchartrain.
POUR MOBILE DIRECTEMENT, le steamer neuf
LOUISE,
en fer, à basse pression et à roues, capitaine Jas. Hopkins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, avec la malle des Etats-Unis.
Pour fret ou passage, s'adresser à
J. C. HARRIS,
16 déc Au coin des rues Camp et Commerce.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.
—Steamers de la malle des Etats-Unis.—
Ligne de Morgan.
Départ, MARDI, 18 décembre, à huit heures du soir.
Passage à la cabine pour Galveston : $15
Le fret pour Galveston sera reçu à moitié des prix indiqués sur les cartes.
Fret pour Lavaca et Indianola pris à 25 0/0 au-dessous des tarifs réguliers.
Le fret pour Lavaca sera livré sans frais d'allège.
Pour Galveston, Indianola et Lavaca, le steamer en fer à basse pression et à roues
CRESCENT,
commandant J. W. Wilson,
partira à la date ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.
Pour fret ou passage, s'adresser à
J. C. HARRIS, agent,
16déc Au coin des rues Camp et Commerce.

POUR VERA-CRUZ, MEXIQUE,
LIGNE RÉGULIÈRE.
Départ, LUNDI, 17 décembre, à 5 heures de l'après midi.
Le magnifique steamer
THAMES,
Commandant Swift,
Partira de son wharf, Poteau 17, Frontier District, ainsi qu'il est ci-dessus. Ce beau steamer ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira promptement.
Pour reste de fret et passage (excellents emménagements de chambre) s'adresser à
PERKINS & HARRIS,
15 déc Rue Carondelet, No 28.

Pour New-York directement.
Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.
LIGNE DU "STAR."
VAPEURS PARTANT DEUX FOIS LA SEMAINE.
MORNING STAR....2000 tonneaux.....HENRY BABCOCK, comm.
GUIDING STAR.....2000 " Berry, "
MISSISSIPPI.....2200 " Sumner, "
MERRIMACK.....2200 " Vansise, "
HAVANA.....2000 " Whitmore, "
MONTEREY.....1400 " Edwards, "
MARIPOSA.....1400 " Quick, "
MATANZAS.....1400 " Hudson "
MISSOURI.....1400
Le vapeur
MARIPOSA,
Quick, commandant,
Partira MERCREDI, 19 décembre 1866, à 7 h. A. M., pour New York directement.
et sera suivi par le vapeur
MISSISSIPPI,
Sumner, commandant.
Partant SAMEDI, le 22 DÉCEMBRE 1866, à 7 h. A. M. du wharf de la Compagnie, en face de la place Jackson touchant à la Havane pour déposer les passagers et les malles.
On reçoit du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et du passage seront aussi raisonnables que possible.
Pour fret ou passage, s'adresser à
WILLIAM CREEVY, agent,
15 oct&97 28 rue Carondelet, Fille-Orléans.
C. H. D. DARRIN, président,
No 5, Bowling Green, New-York.

Seule ligne directe pour la France
Service des Paquebots Poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.
Les nouveaux et spacieux bâtiments partiront sans un mois de l'embarcadère Du Havre, (Bassin Vauban) :
EUROPE.....Lemarié.....Samedi 15 déc.
PEREIRE.....Surmont.....Samedi 29 déc.
VILLE DE PARIS.....Surmont.....Samedi 26 janv.
Première classe, $150. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour chaque classe.
Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.
Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, auront pour leur commodité un bateau à vapeur spécial, sur lequel $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.
Belles cabines additionnelles gratuites.
Pour plus de détail s'adresser à
GEO. MACKENSIE,
agent, 50 Broadway.

A la Nlle-Orléans, V. FERRILLIAT, 127 Commerce, A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel; Au Havre, chez William Lamie & Cie.
Les personnes désirant partir pour France peuvent obtenir les leurs billets de passages, soit par la télégraphie à New York, en s'adressant à M. V. Ferrilliat rue de la Course, 2 déc—3m

POUR MATAMORES
La goélette anglaise MORRIS, capitaine A Frenty, de première classe et fins voilière partira aussitôt le temps le permettra. Pour balance de son chargement ou passage, ayant d'assez commodes, s'adresser à bord, Poteau 23, Basin District, ou chez
WM. GOLDENROW,
No 66, rue du Camp.
12 déc—7f

Pour NATCHITOCHES et GRAND ECORE, le MARDI, 18 Décembre, A CINQ heures P. M. précises
Le bateau à vapeur
Caddo, capitaine S. W. Hammond, partira comme ci-dessus pour Natchitoches, touchant aux jolies villes Cane et Petite, prenant du fret pour tous les débarcadères sur ces deux rivières. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
JOHN T. CAMPBELL & SONS, Agents,
17 déc—2f No 27, Commercial Place.

Départ, MARDI, 18 courant, à 5 h P. M. Pour les ATTAKAPAS, via Atchafalaya et Grand Lac, touchant à Brashear City (remplaçant le BONORA) capt.
Le bateau à vapeur
F. Fuguy, Allen du lieu d'hier. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. E. CARLIN, 32, Vieille Levée.
16 déc—2f J. H. Pugsley, agent, 13, rue Front.

POUR LES ATTAKAPAS.—Le steamer boat LIZZIE YOUNG, capitaine Forsey, commencera régulièrement ses parties le 15 décembre, et prendra du fret et des passagers pour l'embouchure de Bayou Rouge, Cherchez'ie, Simmesport, Fatherson'ville, Centreville, Pattie, Jeanerette, Franklin, Charenton, Nouvelle-Iberie, St-Martinville et tous les points intermédiaires sur la Bayou Teche et la rivière Atchafalaya.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. E. CARLIN, 32, Vieille Levée. 17 déc—3f

POUR LES ATTAKAPAS.—Le steamboat LIZZIE YOUNG, capitaine Forsey, commencera régulièrement ses parties le 15 décembre, et prendra du fret et des passagers pour l'embouchure de Bayou Rouge, Cherchez'ie, Simmesport, Fatherson'ville, Centreville, Pattie, Jeanerette, Franklin, Charenton, Nouvelle-Iberie, St-Martinville et tous les points intermédiaires sur la Bayou Teche et la rivière Atchafalaya.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. E. CARLIN, 32, Vieille Levée. 17 déc—3f

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
Départ : tous les LUNDIS et JEUDIS à 5 heures du soir.
Le beau bateau neuf ALONE, capitaine N. H. King, commis Richard Sayre et le populaire steamer Thibodeaux-ville, Napoleonville, Paintcourtville, Donaldsonville et tous les ports intermédiaires de la Bayou Lafourche et de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord,
ou à CELLOS & GWARTNEY, 7 et 9, rue de la Levée.
A. MEYNIER, 31, St-Louis.
E. B.—Le ALONE part pour New-York, les arrangements nécessaires, prendre du fret pour Lookport. 17nov—1m

PAQUEBOT RÉGULIER DU BAYOU DE LAFOURCHE.
Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M.
Pour Minnesport, le Bayou Jaune, le Big Bend, Morgansville, Jonction, Entr-prise, Evergreen et tous les points intermédiaires. Le vaisseau passe ier J. P. HIBBS, capitaine H. H. Breed, remplace M. J. Tromble, parti malade, ainsi qu'il est dit ci dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
CARLIN,
rue de la Vieille-Levée, No 33.
VIRGINIUS C. DENTZEL, agent pour les annonces.

PAQUEBOT DE LAFOURCHE.
Deux fois par semaine, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du soir.
Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine M. Chariet, commis Wm Taylor, pour Thibodeauville et toutes les débarcadères de la côte et du bayou Lafourche. Le bateau désservira régulièrement jusqu'à Lockport, et pour fret ou passage, s'adresser à bord ou
RIPLEY & Co.
20 nov—1m Rue du Canal, No 32.

POUR LES OPELOUSAS.
Départ : tous les MARDIS, à 5 heures du soir.
Pour les Opelousas.—Le bateau à vapeur fin et de grand tirant d'eau, capitaine Gus. E. LOUAILLIER, commis John Wilson, partira régulièrement pour Washington, Port Barre, l'embouchure du bayou Rouge, Simmsport et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du bayou Courtableau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord,
POLLINGUE & GAJAC, rue St Louis No 8.
DONOHUE & WINBURN, rue Tchoupitoulas No 2.
J. B. Pugsley, agent pour les annonces, rue Front, No 13.
20 nov

Paquebot régulier de la Côte et du Bayou Teche.
Départ—Départ tous les MARDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir.—Le beau et rapide steamer J. M. SHARP, capitaine J. Dugas, commis Frank Dufresne, partira Thibodeauville, Paintcourtville, Napoleonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires à la Cie.—Départ régulier.—Attention particulière pour les passagers et le fret de la côte.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. B. RELF, rue Tchoupitoulas, No 4.
Virginius C. Dennel, agent pour les annonces. 15 déc.

Paquebot régulier du SAMEDI.
Pour Thibodeaux.—Partant, SAMEDI, 15 décembre, à 5 heures du soir.—Pour le Grand Ecore, débarcadère Barbin, Plaisance, Contrerie, Pecanière, les Breveils, Côte Joyeuse, Montgomery, Alexandrie et tous les points intermédiaires, sur Red River.—Le beau steamer St-NICHOLAS, surpassé par aucun autre, sous le commandement du capitaine C. Dowry, partira comme il est dit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
DONOHUE & WINBURN, agents,
14 déc—2f No 2, rue Tchoupitoulas.

PAQUEBOT RÉGULIER de la COTE et du BAYOU LAFOURCHE.—Quatre heures P. M. précises.
Le nouveau et rapide steamer CARRIE POOL, capitaine J. F. Adams, partira les Lundis, Mardis, Jeudis et Samedis, à 4 heures P. M. précises, pour tous les Magasin, à 5 heures du soir, et tous les Samedis, à 10 heures du matin.—Le LOTUS No 2 remplacera le New Era. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. —1m

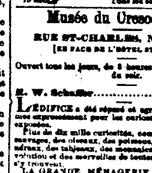

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans contre l'incendie.
Nlle-Orléans, 15 décembre 1866.
A VIS est donné que, conformément à l'article 5 de la Charte de notre Compagnie, l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu, à ce bureau, No 11 de la rue du Canal, LUNDI, 17 décembre, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
15déc—3m 3 J. W. HINCKS, Secrétaire.

Aux Amateurs.
Magnifique chance pour un nouveau.
Le café situé encoignure Bourbon et Toulouse, en face de l'Opéra, est à vendre.
Le propriétaire étant obligé de quitter la ville pour cause de santé, désire vendre son établissement de bonne volonté. Le dit établissement a produit, en moyenne, depuis 6 ans, $6,000 par mois de recettes. S'il n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 20 janvier prochain, il sera vendu au plus offrant enchérisseur. S'adresser à l'établissement pour traiter. 15déc—6

A Vendre.
Un belle et excellente boulangerie, rue M. John Percy, faisant actuellement des rues Union et Urquhart, 3me District, est à vendre, offrant une bonne chance pour un acheteur et un bon établissement.
Le clientèle de cette boulangerie est bien connue. M. Percy, le propriétaire de toutes les bâtisses, et pour cette raison donnera un bail à la satisfaction de l'acquéreur.
Pour plus ample information s'adresser sur les lieux.
JOHN PONSTEIN,
6 déc—2f rue Union et Urquhart.

TRÈS BAS PRIX.
GARNITURES de Robes en perles, de tout genre ; BOUTONS-CAMÉE, BOUTONS EN PERLE, de toutes grandeurs. DENTELLES et CLUNY très nouvelle. MERCERIE, CEINTURES et AGRAFES, PARFUMERIE étrangère, Eau de Cologne de J. M. Farina, Articles de Bureau fabriqués et importés.
16 nov—1m MYER PHINEAS, 76, rue du Canal.

LES DERNIERES MODES.

DEMANDEZ

LE MALAKOFF

ELLIPTIC DUPLEX.

(OU A DOUBLE RESSORT)

DE J. W. BRADLEY.

Ces MALAKOFFS ne FLOIENT pas et ne se CASSENT pas comme ceux qui n'ont qu'UN ressort ; ils conservent leur forme parfaite, gracieuse, aussi longtemps qu'il faut pour user trois ou quatre Malakoffs ordinaires qui sont mis de côté comme inutiles. Il y a donc économie à les acheter.

CHAQUE CERCLE est composé de DEUX ressorts tressés ensemble, lord à lord, ce qui forme le cercle le plus FORT, le plus flexible et cependant le plus LÉGER qui ait encore été fait.

Pour les promenades, la maison, l'église, le théâtre les grandes assemblées, les wagons de chemin de fer, les voitures, &c., on sent les mollets, les plus agréables ; ils joignent la durée et l'économie à cette ELEGANCE DE FORME qui captive tout le monde et qui fait de l'ELLIPTIC de DUPLEX

Le Malakoff par Excellence

Du Monde fashionable.

Les demoiselles, les fillettes et les enfants ne manquent en trouver d'assez bons.

A vendre partout.

Manufacturés exclusivement par
WEBB, BRADLEY & CO,
97, Chambers, —99 et 81, Reade streets, New York
10 déc

AVIS AUX ELECTEURS
DE LA
PAROISSE D'ORLEANS.

Bureau Central des Commissaires,
Nouvelle-Orléans, 15 décembre 1866.

L'ELECTION, le JEUDI 20 DECEMBRE 1866, aura lieu aux endroits ci-après indiqués, sous la direction des Commissaires qui seront nommés ultérieurement. Chaque électeur aura droit à un bulletin de chaque couleur.

SECOND DISTRICT.
DEUXIEME PRECINCT.
Poll 1—Au No 13, Maison Fontaine, rue St-Pierre, entre Levée et Chartres.
Commissaires : Michael Grogan, Eugène Dejean, et O. Frisbie. Greffier :
Poll No 2—Au No 1078, rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.
Commissaires : Leclen Lambert, Alex. Lambert et A. Canon. Greffier :

ONZIEME PRECINCT.
Poll No 1—Au Bureau de Dépôt de Commissaire des vivres, coin de Bienville et Peters.
Commissaires : Joseph Dalme, Henry Duval et F. Sarn. Greffier :
Poll No 2—Au No 19, rue Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.
Commissaires : Victorin Dejean, Jules Serapure et Armand Sonn. Greffier : Ed. Harris. Ed. Guillotin.

DOUZIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 16, rue Dumaine entre Remparts et St-Claude.
Commissaires : Gus Rubiere, Ernest Lehmann et C. Blue. Greffier : C. Rosa, F. Dumas.
Poll No 2—A la maison de pompe de la compagnie No 21, au coin des rues St-Pierre et Claiborne.
Commissaire : Arthur Bulteau. L. Lange et Aull ner Rosa. Greffiers : Robert Fromm.

TROISIEME DISTRICT.
QUINZIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison, rue des Français, entre Casmalvez et Moreau.
Commissaires : M. Dodart, Léonce Barthe, Fred. Durive. Greffiers : Alf. Kilshan, F. Gondon.
Poll No 2—A une maison, coin des rues Union et Grande-Rue.
Commissaire : Eug. Martin, Th. Voss, Ev. Wilks Greffiers : A. Mader, P. Voss.

SEIZIEME PRECINCT.
Poll No 1—A l'école La Breton, au coin des rues Delhonde et Chemin du Bayou.
Commissaires : A. D. Guesnon, Ad. Duvignaud, B. C. Beverly. Greffiers : Fl. Davis, Alb. Duvignaud.
Poll No 2—A une maison au coin des rues Kerlerec et Derbigny.
Commissaires : Isaac Rodriguez, Victor Olivier, Henry Remy. Greffiers : Au. Mahé, J. E. Lambert.

DIX-SEPTIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe, à Milneberg.
Commissaires : Edouard Wilkens, John Smith, M. Lanlanger. Commissaires : G. Faget, F. Wilkens.
Poll No 2—A une maison, près de la maison d'école d Milneberg.
Commissaires : A. O'Neal, Chas. Keyser, Ch. Fagot. Greffiers : John Schneider, Geo Lanlanger.

DIX-HUITIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison à l'encoignure des Champs-Elysées et de la rue des Grands Hommes.
Commissaires : W. H. Allen, A. D Bernoudy, L. Page. Greffiers : A. Fortier, Alb. Gassel.
Poll No 2—A une maison No 564 rue Amour, entre les rues Marigny et Champs-Elysées.
Commissaires : A. Rousseau, E. D White, Jos Phillips Jr. Greffiers : L. M. Dorsey, Geo. Delamore.

DIX-NEUVIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison No 128 rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny.
Commissaires : F. A. Bonté, M. Shosler, M. Cornell. Greffiers : P. L. Matthews, P. Eliasdin.
Poll No 2—A une maison, No 168, rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny.
Commissaires : C. Grillier, B. P. Louis, M. G. Tracy. Greffiers : Louis Louis, A. Lafaye.

VINGTIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison à l'encoignure des rues Lesseps et Urquhart.
Commissaires : Fr. Daubert, J. F. Barthélemy, F. Lerburg. Greffiers : Fabin, Jr, Wm. Graf.
Poll No 2—A une maison à l'encoignure des rues Louis et Levée.
Commissaires : R. O. Sullivan, And. Bisch, M. Dunn. Greffiers : G. Cucalla, Johnson.

VINGT-CINQUIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison à l'encoignure des rues Levée et Independence.
Commissaires : J. F. Leiser, Louis A. Wiltz, P. Philip Fowers. Greffiers : Edgar Davenport.
Poll No 2—Au Cabinet du Sur Mill, rue de la Levée, entre Congrès et Independence.
Commissaires : Wm. Friedel, P. Baron Reifenstuhl, Alfred Bourges. Greffiers.....

QUATRIEME DISTRICT.
VINGT-DEUXIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de la Compagnie d'Echelle des Jackets, entre Fulton et Tchoupitoulas.
Commissaires : John C. Phillips, George Butler, Thomas Collins. Greffiers : Geo. B. Phelps, W. A. Delney
Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 29, rue Tchoupitoulas, entre Josephine et Soraparu.
Commissaires : E. Parmele, James Jester, Thos. Parcell. Greffiers : H. C Sidney, Henry C. Aldridge.

VINGT-TROISIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 38, Washington Avenue, entre les rues Magazine et Camp.
Commissaires : John Armstrong, H. Jackson, Geo. Pitcher. Greffier : John Kelser, O. C. Williamson.
Poll No 2—A l'encoignure des rues Laurel et Trois ièmes.
Commissaires : J. B. McLinn, Jules Hébert, Geo. W. West. Greffiers : Fred Watkins, Thos. Walsh.
Poll No 3—A une maison, près de la maison d'école d Milneberg.
Commissaires : A. O'Neal, Chas. Keyser, Ch. Fagot. Greffiers : John Schneider, Geo Lanlanger.

DIX-SEPTIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison à l'encoignure des Champs-Elysées et de la rue des Grands Hommes.
Commissaires : W. H. Allen, A. D Bernoudy, L. Page. Greffiers : A. Fortier, Alb. Gassel.
Poll No 2—A une maison No 564 rue Amour, entre les rues Marigny et Champs-Elysées.
Commissaires : A. Rousseau, E D White, Jos Phillips Jr. Greffiers : L. M. Dorsey, Geo. Delamore.

DIX-NEUVIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison No 128 rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny.
Commissaires : F. A. Bonté, M. Shosler, M. Cornell. Greffiers : P. L. Matthews, P. Eliasdin.
Poll No 2—A une maison, No 168, rue Urquhart, entre les rues Mandeville et Marigny.
Commissaires : C. Grillier, B. P. Louis, M. G. Tracy. Greffiers : Louis Louis, A. Lafaye.

VINGTIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison à l'encoignure des rues Lesseps et Urquhart.
Commissaires : Fr. Daubert, J. F. Barthélemy, F. Lerburg. Greffiers : Fabin, Jr, Wm. Graf.
Poll No 2—A une maison à l'encoignure des rues Louis et Levée.
Commissaires : R. O. Sullivan, And. Bisch, M. Dunn. Greffiers : G. Cucalla, Johnson.

VINGT-CINQUIEME PRECINCT.
Poll No 1—A une maison à l'encoignure des rues Levée et Independence.
Commissaires : J. F. Leiser, Louis A. Wiltz, P. Philip Fowers. Greffiers : Edgar Davenport.
Poll No 2—Au Cabinet du Sur Mill, rue de la Levée, entre Congrès et Independence.
Commissaires : Wm. Friedel, P. Baron Reifenstuhl, Alfred Bourges. Greffiers.....

QUATRIEME DISTRICT.
VINGT-DEUXIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de la Compagnie d'Echelle des Jackets, entre Fulton et Tchoupitoulas.
Commissaires : John C. Phillips, George Butler, Thomas Collins. Greffiers : Geo. B. Phelps, W. A. Delney
Poll No 2—A la maison de pompe de la Compagnie No 29, rue Tchoupitoulas, entre Josephine et Soraparu.
Commissaires : E. Parmele, James Jester, Thos. Parcell. Greffiers : H. C Sidney, Henry C. Aldridge.

VINGT-TROISIEME PRECINCT.
Poll No 1—A la maison de pompe de la Compagnie No 38, Washington Avenue, entre les rues Magazine et Camp.
Commissaires : John Armstrong, H. Jackson, Geo. Pitcher. Greffier : John Kelser, O. C. Williamson.
Poll No 2—A l'encoignure des rues Laurel et Troisièmes.
Commissaires : J. B. McLinn, Jules Hébert, Geo. W. West. Greffiers : Fred Watkins, Thos. Walsh.

AVIS D'ELECTION.
Pour Remplir la Législature d'Etat, à l'effet de remplir les vacances qui ont eu lieu dans les Cinquième, Septième, Huitième Neuvième et Dixième Districts Représentatifs de la Paroisse d'Orléans.
En conformité d'un writ d'élection émis du cinq de décembre 1866, et adressé par son Excellence J. Madison Wells, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés des Cinquième, Septième, Huitième, Neuvième et Dixième Districts Représentatifs de la Paroisse d'Orléans, comprenant les Distance Cinquième, Deuxième, Quatorzième, Quinzième, neuvième, Dix septième, Dix huitième, Dix neuvième, Vingtième, Vingt-et-unième, Vingt-deuxième, et Vingt-troisième arrondissements d'électeurs de la ville de la Nouvelle-Orléans, sont par le présent notifiés et un élection leur sera tenue le JEUDI, vingtième jour de décembre mil huit cent soixante-six, de Représentants à l'Assemblée Générale de l'Etat des Districts Représentatifs susdits à savoir :
Un Représentant du Cinquième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de Pliny L. Lamarin.
Un Représentant du Septième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de Thomas Cottman.
Deux Représentants du Huitième District Représentatif, à l'effet de remplir les vacances occasionnées par la décès des hon. S. Delaforce et J. Dumonco.
Un Représentant du Neuvième District Représentatif, à l'effet de remplir la vacance occasionnée par la résignation de Joseph Labatut.
Les Polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection des dits District Représentatifs, depuis huit heures A. M. jusqu'à quatre heures P. M. le jour susdit ci-dessus de décembre ou huit cent soixante six, afin de recevoir les votes de tous les électeurs qui seront alors et là dits District Représentatifs, sous la surveillance des commissaires et greffiers qui leur seront ass